

<https://www.snetap-fsu.fr/Greve-a-l-EPL-La-Cazotte-a-Saint-Affrique.html>



Grève à l'EPL La Cazotte à Saint-Affrique

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 22 mai 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Ce 22 mai, les personnels de l'[EPL](#) La Cazotte de Saint-Affrique sont mobilisé·es et en grève
Le préavis :

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/whatsapp_image_2023-05-22_at_11.44_34_4_-097d5.jpg

Objet : Préavis de grève [EPL](#) La Cazotte à Saint-Affrique

Le 16 mai 2023,

Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur Général,

A la demande des personnels de l'EPL la Cazotte, réuni·e-s en Assemblée Générale le 9 Mai, l'intersyndicale Élan commun/[FO](#)-EA dépose un préavis de grève pour lundi 22 Mai 2023.

Par ce préavis les personnels souhaitent dénoncer d'une part, une ambiance de travail anxiogène et d'autre part des conditions de travail et d'accueil particulièrement dégradées.

Mi-décembre la section locale SNETAP-[FSU](#) avait adressé un courrier à Monsieur le Directeur Régional d'Occitanie pour alerter sur l'absence de dialogue social générant de graves dysfonctionnements préjudiciables tant sur le plan pédagogique que sur le fonctionnement de l'établissement. Monsieur le Directeur Régional avait alors opposé une fin de non-recevoir à leur demande d'audience.

Les dernières remontées de l'intersyndicale montrent que la situation ne s'est pas améliorée.

Il convient ici de rappeler quelques éléments du contexte :

- Manque d'anticipation et de concertation sur les fiches de postes qui sont réalisées de manière très directive et sans réelles discussions avec les personnes concernées ;
- Politique de recrutement des personnels enseignant.es inefficace et sans anticipation qui impacte lourdement la qualité des enseignements : cette année beaucoup de cours n'ont pas pu être assurés (français, zootechnie, machinisme) générant de fait beaucoup d'heures d'études pour les apprenant.es (jusqu'à plusieurs demi-journées pour certaines classes) ;
- Modifications d'emploi du temps réalisées au dernier moment et parfois découvertes le jour même par les personnels concernés ;
- Demande récurrente d'heures de travail supplémentaires sans compensation horaire et sans reconnaissance (informatique, organisation de manifestation type CJAJ, entretien du centre équin, ...).
A cela s'ajoutent :
- Des pratiques managériales qui interpellent avec la fouille de casiers réalisée en l'absence des personnels concernés. Bon nombre d'agent.es expriment un mal-être sous l'effet d'une pression et d'un stress accrus. Les arrêts de travail se multiplient et les risques psycho-sociaux sont devenus un sujet majeur dans cet établissement.
- Une dégradation des infrastructures hippiques directement liée à un manque d'entretien qui met en danger les usager.es.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur Général, l'intersyndicale compte sur vos services pour objectiver au plus tôt cette situation qui porte manifestement atteinte aux conditions d'exercice des équipes et à la qualité du service rendu aux apprenant.es. La communauté de travail doit rapidement recouvrer une certaine sérénité et un climat de confiance en vue de poursuivre ses missions de service public dans le contexte

difficile que nous connaissons.

Soyez assurés, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur Général, de notre détermination à défendre les personnels et les élèves de cet établissement.

Pour l'intersyndicale Élan commun/FO-EA

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/whatsapp_image_2023-05-22_at_11.44_34-dfa97.jpg

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/whatsapp_image_2023-05-22_at_11.44_34_5_-e6efd.jpg

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/whatsapp_image_2023-05-22_at_11.44_34_3_-8bdcb.jpg

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L300xH400/whatsapp_image_2023-05-22_at_11.44_34_1_-08377.jpg